

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 22 JUIN 2026 – 20h30

Délibération n° c_20260622_fin_081

Compte Financier Unique (CFU) et affectation des résultats 2025 – Budget principal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil communautaire, dûment convoqué le seize juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps (38 rue Georges de Mestral à Archamps – 74160), sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :

en exercice : 50

présents : 42

procurations : 4

votants : 46

PRESENTS : H. ANSELME, C. ARHUERO, A. AYEB, M. BIGAND, C. BILLARD DE SAINT LAUMER, M. BISLIMI, C. BONNAMOUR, S. BURETTE, D. CHAPPOT, S. CLAEYS, E. COLLOMB, N. CORVAÏA, C. COUTIN, E. DEAL, A. DUPRAZ, F. DUVAL, E. ESTALINAO, Y. FOL, M. GENOUD, G. GERDIL-MARGUERON, B. GONDOUIN, C. GONTHIER-GEORGES, S. GRATTAROLY, F. GUILLET, D. LASSALLE, J. LAVOREL, S. LUCAS, A. MAGNIN, A. MARTINEZ REAL, C. MERLOT, S. MICHALOT, L. MIVELLE, J-L. PECORINI, B. PERREARD, C. PICCOT-CREZOLLET, F-E. PISSARD, A. RIESEN, E. ROSAY, I. ROSSAT-MIGNOD, C. SIFFERLIN, A. SORRENTI, D. ZAMOFING

REPRESENTES : P. CHASSOT par N. CORVAÏA, M. L. FOTI par M. BISLIMI, G. NICOUD par C. BONNAMOUR, C. VINCENT par A. SORRENTI

SUPPLEE : O. CARRILLAT par C. GONTHIER-GEORGES

EXCUSE : N. DUPERRET

ABSENTS : F. BENOIT, M. MERMIN, H. SERVANT

Secrétaire de séance : Monsieur David ZAMOFING

Le Conseil communautaire,

Vu l'exposé de Monsieur Magnin, 3e Vice-Président,

Les comptes des collectivités locales se présentent désormais pour les élus et les citoyens sous la forme d'un CFU se substituant au compte administratif et au compte de gestion.

L'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que le Conseil communautaire doit se prononcer sur l'exécution du budget.

Les résultats d'exécution définitifs du budget principal au 31 décembre 2025 sont les suivants :

RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (hors RAR)	
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 108 285,54
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 395 446,04
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	6 503 731,58

Le budget annexe Locaux Europa a été clôturé au 31 décembre 2025, et dont les résultats d'exécution définitifs sont les suivants :

RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	
SECTION D'INVESTISSEMENT	282 842,02
SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 088,53
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	300 930,55

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 du budget principal et du budget annexe Locaux Europa sera affecté sur le budget supplémentaire 2026 du budget principal, qui sera soumis à approbation lors de cette même séance du Conseil communautaire.

La présente délibération a donc pour objet d'approuver le CFU 2025 du budget principal de la Communauté de Communes du Genevois et d'en affecter les résultats.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1612-12 et 31, L5211-1 et L5216-5 ;

Vu la nomenclature M57 ;

Vu la délibération n° 20211213_cc_adm114 du Conseil communautaire du 13 décembre 2021 portant approbation du Projet de territoire 2020-2026 ;

Vu la délibération n° c_20250317_adm_020 du Conseil communautaire du 17 mars 2025 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois ;

Vu la délibération n° c_20250414_fin_029 du 14 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 – Budget principal ;

Vu la délibération n° c_20251013_fin_116 du 13 octobre 2025 portant adoption du budget supplémentaire 2025 – Budget principal ;

Vu la délibération n° c_20251215_fin_148 du 15 décembre 2025 portant clôture du budget annexe Locaux Europa ;

Vu les titres définitifs de créances à recouvrer ;

Vu le détail des mandats établis par l'ordonnateur ;

*Vu l'avis de la Commission Finances, réunie le 08 juin 2026 ;
 Vu le CFU annexé à la présente délibération ;
 Vu la note budgétaire annexée à la présente délibération ;*

Après en avoir délibéré :

Article 1 : approuve le Compte Financier Unique (CFU) du budget principal de la Communauté de Communes du Genevois, établi pour l'exercice 2025, arrêté aux résultats ci-dessous, et tel qu'annexé à la présente délibération :

INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2025	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	31 758 944,85	31 758 944,85
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	12 272 682,79	14 978 957,45
OPERATIONS D'ORDRE	50 235,65	1 201 749,45
TOTAL	12 322 918,44	16 180 706,90
SOLDE D'EXECUTION BRUT	3 857 788,46	
RESULTAT REPORTE 2024	-2 749 502,92	
RESULTAT DE CLOTURE 2025	1 108 285,54	
RESTES A REALISER	6 825 998,95	2 761 673,50
BESOIN DE FINANCEMENT	2 956 039,91	

FONCTIONNEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2025	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	38 189 250,00	38 189 250,00
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	33 079 199,89	37 134 867,98
OPERATIONS D'ORDRE	1 201 749,45	50 235,65
TOTAL	34 280 949,34	37 185 103,63
SOLDE D'EXECUTION BRUT	2 904 154,29	
RESULTAT REPORTE 2024	2 491 291,75	
RESULTAT DE CLOTURE 2025	5 395 446,04	
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (hors RAR)		
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 108 285,54	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 395 446,04	
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	6 503 731,58	
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (avec RAR)		
SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 956 039,91	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 395 446,04	
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	2 439 406,13	

Article 2 : affecte le résultat de clôture de l'exercice 2025 du budget principal et du budget annexe locaux Europa sur le budget supplémentaire 2026 du budget principal, comme suit :

Section d'investissement :

- Recette compte 001 « Résultat d'investissement reporté » : 1 108 285,54 € (budget principal).
- Recette compte 001 « Résultat d'investissement reporté » : 282 842,02 € (locaux Europa).
- **Total recette compte 001 : 1 391 127,56 €.**

Recette compte 1068 « excédents de fct capitalisés » : 2 956 039,91 € (budget principal).

Section de fonctionnement :

- Recette compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : 2 439 406,13 € (budget principal).
- Recette compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : 18 088,53 € (locaux Europa).
- **Total recette compte 002 : 2 457 494,66 €.**

Article 3 : autorise Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 46

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,
David ZAMOFING

Le Président,
Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère
exécutoire de cette délibération :

- Télétransmise en Préfecture le 01/07/2026
- Publiée le 01/07/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

2025

Compte financier unique



Note de présentation

Comptes financiers uniques 2025 de la CCG

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à des collectivités **d'expérimenter un compte financier unique (CFU)**, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires. L'expérimentation a débuté à partir des comptes de l'exercice 2021 et s'est poursuivie jusqu'aux comptes de l'exercice 2023. A ce stade, l'ensemble des budgets (M57 et M4) sont concernés par cette expérimentation.

Pendant cette période, le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

La communauté de commune du Genevois entre dans le processus, actant ainsi la substitution du CFU au Compte administratif / Compte de gestion à l'occasion de la présentation des comptes relatifs à l'exercice 2025.

Pour rappel, le CFU a vocation à devenir, à partir de l'exercice 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

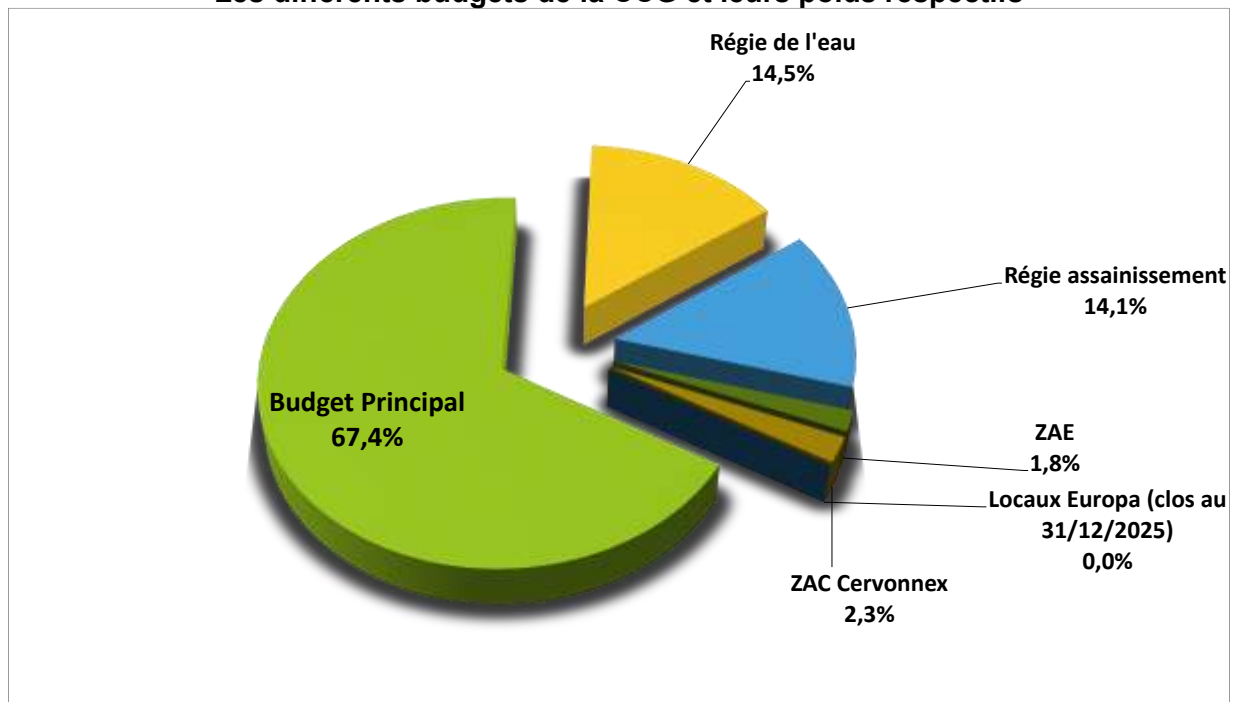
- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière en rapprochant les données comptables et les données budgétaires;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Par cette mise en perspective des données financières au sein d'un même document, le CFU va permettre de mieux éclairer les assemblées délibérantes et contribuera ainsi à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Les budgets de la communauté de commune du Genevois (CCG)

Le principe d'unité qui régit les finances publiques a pour principe que l'ensemble des opérations financières d'une entité publique soit retrace au sein d'un même budget. Toutefois, certaines activités qui sont par nature spécifiques (eau, assainissement) ou de nature économique et commerciale font l'objet d'un suivi au moyen de budgets spécifiques dits budgets « annexes ».

Les différents budgets de la CCG et leurs poids respectifs

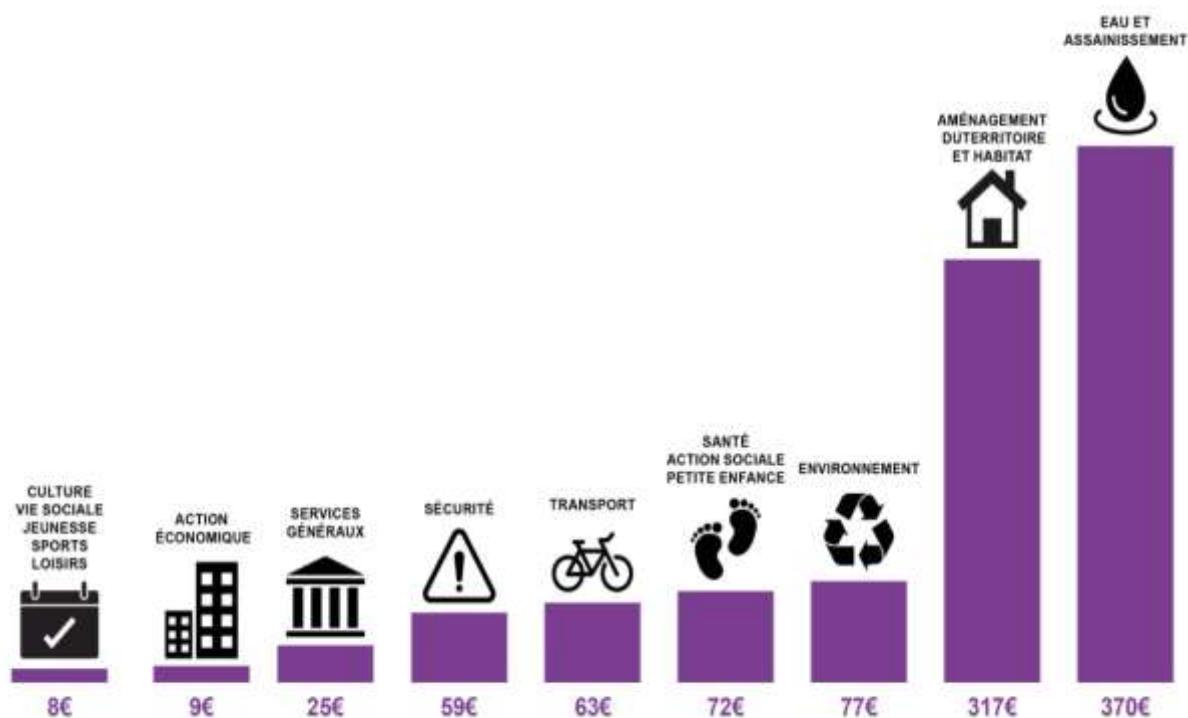


Le budget principal concentre les principales missions de la communauté de commune (67,4 %) telles que le développement économique, la politique sociale de l'habitat, la transition écologique, la gestion des compétences « GEMAPI » ainsi que la compétence « déchets ».

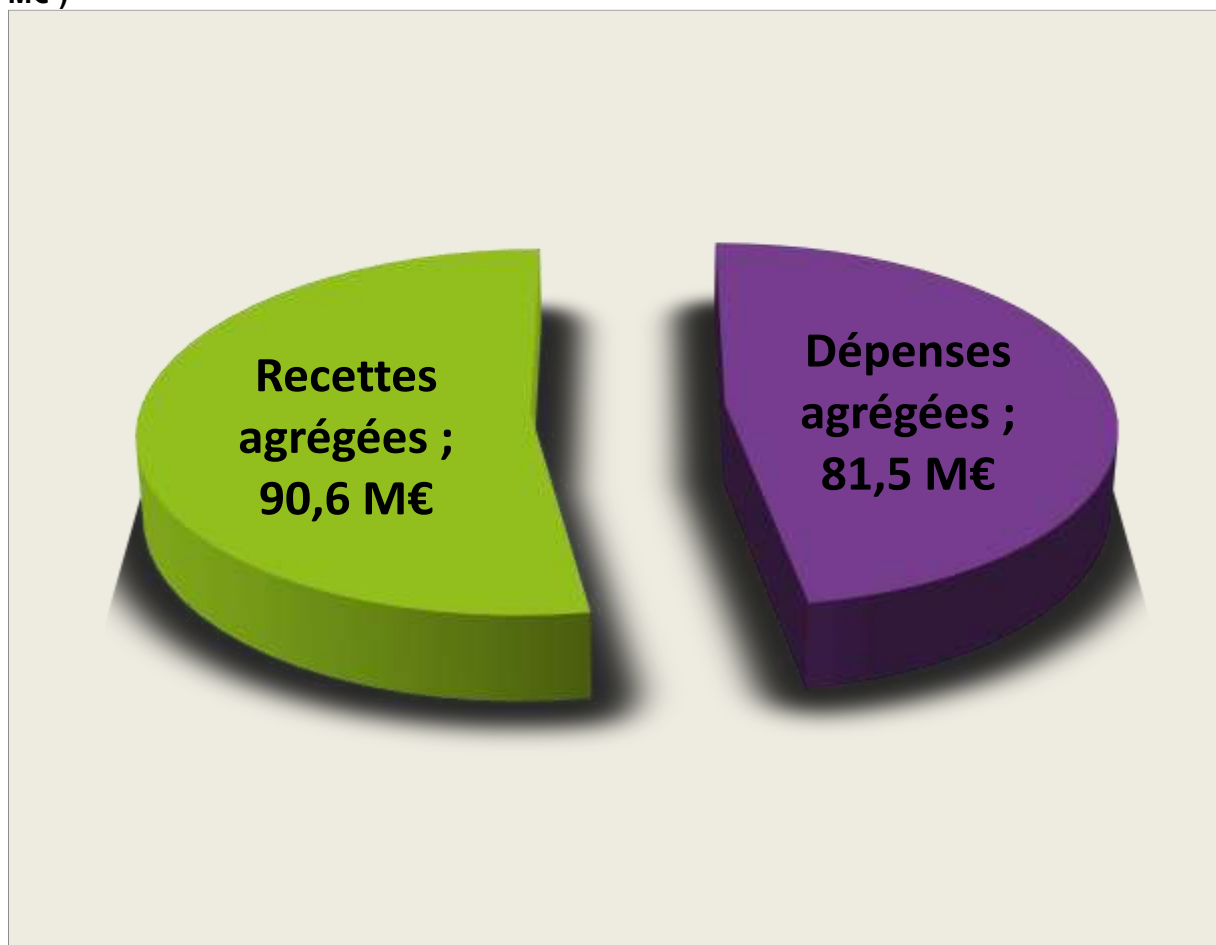
Suivent les principaux budgets annexes tels que celui relatif à la régie eau (14,5 %), de la régie assainissement (14,1%) lesquels concernent des compétences essentielles à la qualité de vie de nos concitoyens mais aussi l'aménagement de la ZAC « Cervonnex » et de ZAE.

La CCG, au travers notamment de la commande publique est ainsi un des principaux soutiens à l'économie locale et donc à l'emploi. Cela se traduit au travers du volume d'investissement réalisé dont le montant 2025 est de 18,3 M€ qui porte sur différentes politiques publiques.

Pour 1 000 euros investis sur le territoire en 2025



Situation budgétaire 2025 consolidée tous budgets confondus (flux financiers réels, en M€¹)



Les résultats 2025 agrégés s'élèvent à 9 M€ qui feront l'objet d'une intégration au travers des budgets supplémentaires 2026.

A noter que le budget « locaux Europa » a été clôturé au 31 décembre 2025. A cet égard, les résultats excédentaires de ce budget seront affectés au budget principal.

Budgets CCG	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultats
Budget Principal	54 927 385	57 366 791	2 439 406
Régie de l'eau	11 787 863	15 810 065	4 022 202
Régie assainissement	11 494 862	15 798 483	4 303 621
ZAE	1 479 160	1 293 229	-185 931
ZAC Cervonnex	1 836 398	0	-1 836 398
Locaux Europa (clos au 31/12/2025)	7 583	308 514	300 931
TOTAL GENERAL	81 533 250	90 577 080	9 043 831

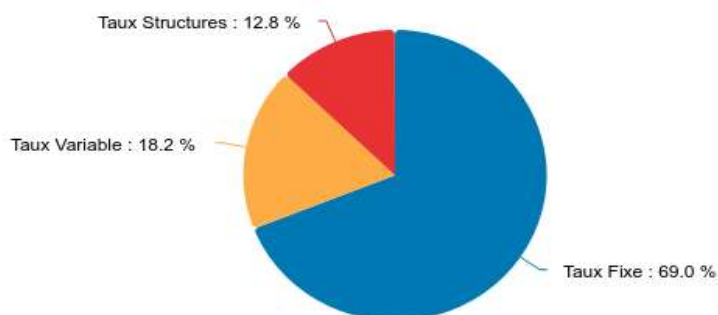
¹ Les flux financiers réels, à la différence des opérations budgétaires d'ordre qui sont des écritures strictement comptables, entraînent des flux sortants et entrants de trésorerie.

Principaux indicateurs agrégés

Période	CFU 2025
Epargne brute (En M€)	10 782 623
Epargne nette (En M€)	8 768 598
Dette (en M€) (31/12/2025)	30 937 950
Capacité de désendettement (en années)	2,9

Tous budgets confondus, les masses financières représentent 90,4 M€ en recettes et 81,6 M€ en dépenses sur 2025². L'autofinancement net atteint un niveau conséquent à 8,8 M€ ; la capacité de désendettement se situe pour sa part à 2,9 années³. En outre, l'encours de dette au 31 décembre 2025 est de 30,9 M€ rapporté à l'autofinancement brut met en lumière une capacité de désendettement à 2,9 années⁴.

Répartition du stock de la dette par type de taux



	Fixes	Variables	Structurés	Total
Encours	21 352 809,29	5 615 416,12	3 969 724,79	30 937 950,20
%	69,02%	18,15%	12,83%	100%
Durée de vie moyenne	8 ans, 8 mois	1 an, 10 mois	4 ans, 11 mois	6 ans, 11 mois
Duration	7 ans, 8 mois	1 an, 7 mois	4 ans, 2 mois	6 ans, 2 mois
Nombre d'emprunts	40	7	3	50
Taux actuariel	3,38%	3,29%	4,59%	3,52%

² Les résultats antérieurs reportés sont intégrés dans les agrégats.

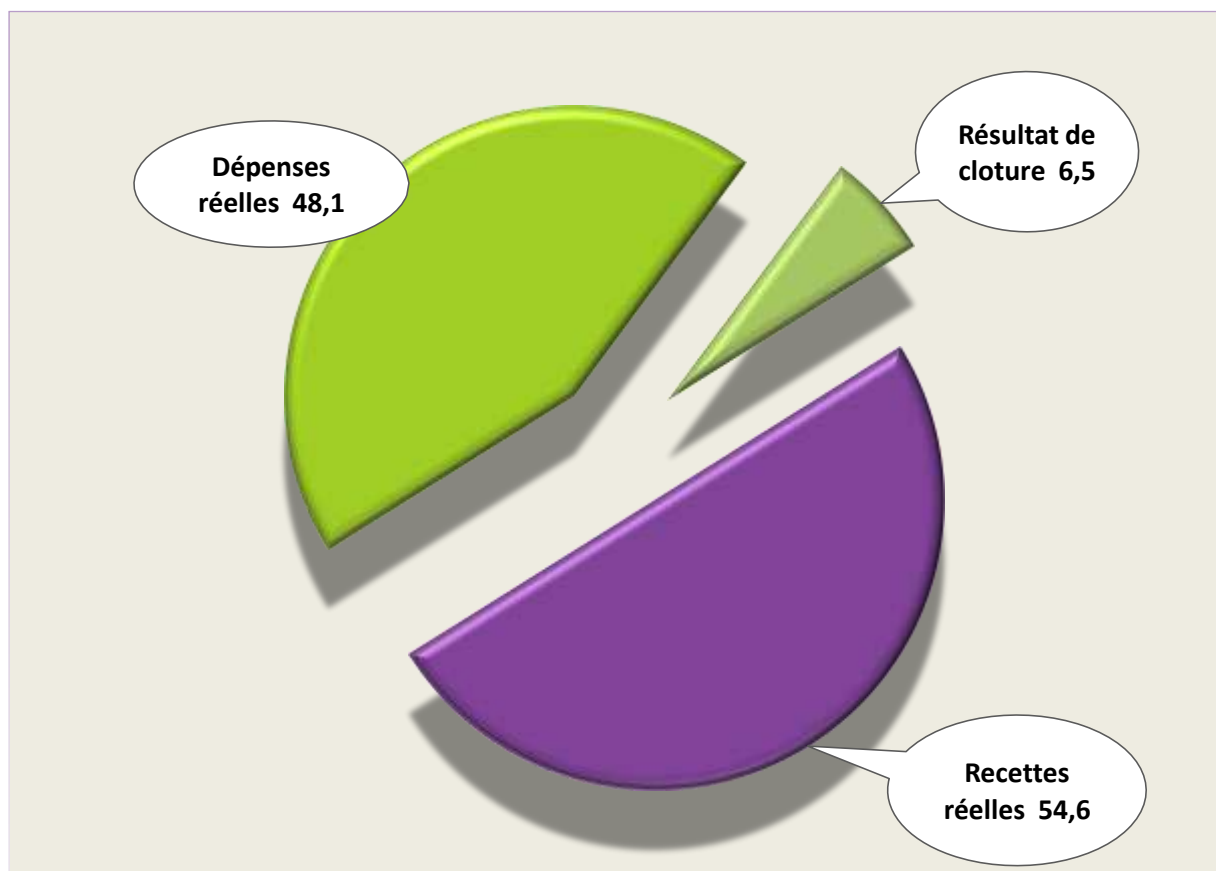
³ La capacité de désendettement est un indicateur qui met en rapport deux variables que sont le stock de dette rapporté à l'autofinancement brut. Il indique en cela le nombre d'années nécessaire au remboursement total de la dette au moyen de la mobilisation de l'autofinancement. Le seuil de vigilance est estimé à 12 années, le seuil d'alerte étant fixé pour sa part à 15 années.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois
www.cc-genevois.fr

BUDGET PRINCIPAL

Les grandes Masses budgétaires 2025 en M€ dont résultats reportés 2024



Le résultat consolidé 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	34 280 949
RECETTES	37 185 104
RESULTAT REPORTE 2024	2 491 292
RESULTAT DE CLOTURE (A)	5 395 446
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	12 322 918
RECETTES	16 180 707
RESULTAT REPORTE 2024	-2 749 503
RESULTAT DE CLOTURE (B)	1 108 286
RESULTAT CONSOLIDE 2025 (A+B)	6 503 732
RESTES A REALISER RECETTES	2 761 674
RESTES A REALISER DEPENSES	6 825 999
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 956 040
RESULTAT A AFFECTER	2 439 406

Au 31/12/2025, le budget principal affiche un résultat à affecter de près de 2,43 M€, en retrait de 0,26 M€ par rapport à 2024 (2,70 M€). L'excédent budgétaire ainsi dégagé permet de couvrir près de 52 jours de dépenses ce fonctionnement⁵.

1 / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes réelles de fonctionnement de 2024 à 2025

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>CA 2024</i>	<i>CFU 2025</i>	<i>Evo CA 2024 /CFU 2025 en euro</i>	<i>Evo CA 2024 / CFU 2025 en %</i>
Charges à caractère général	13 650 714	10 192 485	-3 458 229	-25,33%
Charges de personnel	10 377 956	11 323 225	945 269	9,11%
Atténuation de produits	4 932 570	5 066 140	133 571	2,71%
Subventions et participations	4 860 447	6 050 876	1 190 429	24,49%
Charges financières	262 540	443 099	180 559	68,77%
Charges exceptionnelles	32 005	3 375	-28 631	-89,46%
Provisions	0	0	0	
Total	34 116 232	33 079 200	-1 037 032	-3,04%
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>CA 2024</i>	<i>CFU 2025</i>	<i>Evo CA 2024 /CFU 2025 en euro</i>	<i>Evo CA 2024 / CFU 2025 en %</i>
Atténuation de charges	160 906	131 212	-29 694	-18,45%
redevances produits des services	2 458 476	2 754 472	295 996	12,04%
fiscalité directe	22 991 023	17 585 896	-5 405 126	-23,51%
fiscalité indirecte (fraction tva + AC)		5 626 968	5 626 968	
Dotations et participations	11 565 236	9 824 502	-1 740 734	-15,05%
Autres produits de gestion courante	237 593	1 018 627	781 034	328,73%
Produits financiers	0	154 293	154 293	
Produits exceptionnels hors cessions	10 410	38 898	28 488	273,66%
Reprise sur provision/cessions	0	0	0	
Total	37 423 644	37 134 868	-288 776	-0,77%

A. Les dépenses relatives à la section de fonctionnement : 77,3 M€

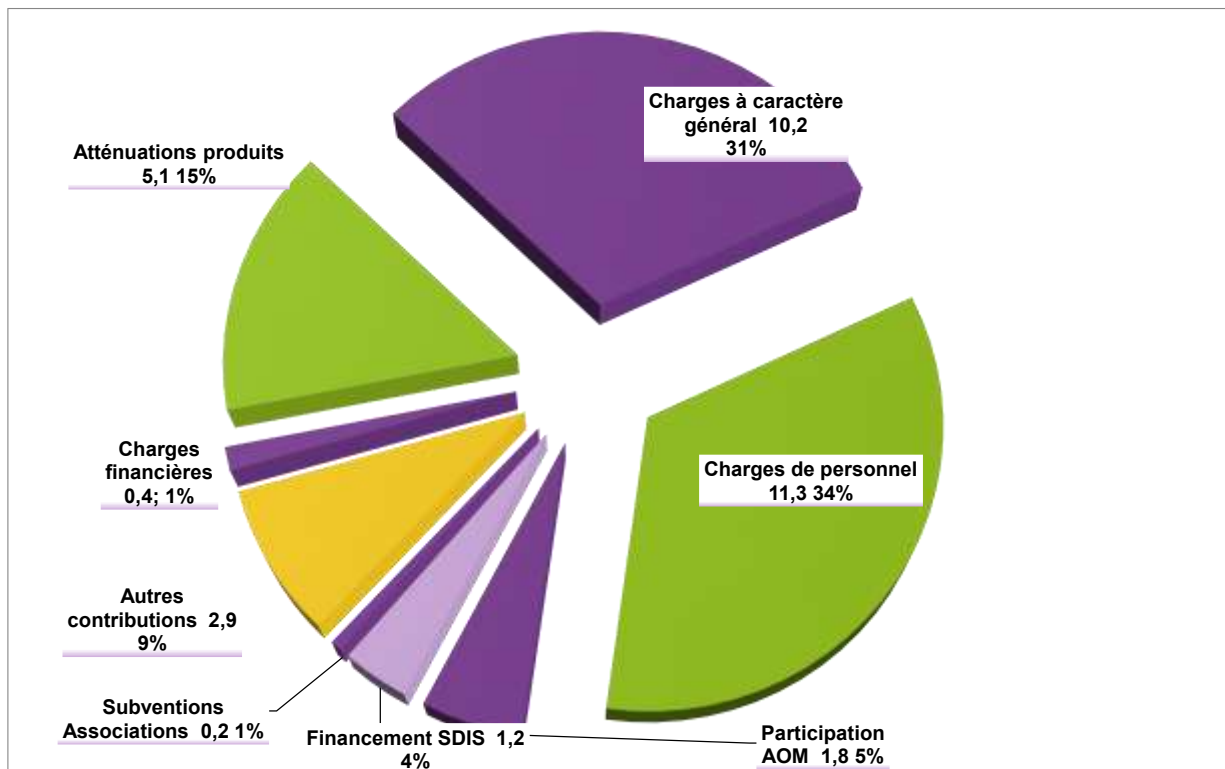
⇒ Dépenses réelles de Fonctionnement : 33,08 M€

Les dépenses de fonctionnement traduisent diverses modalités d'exercice de l'action des services :

- ✓ Les charges à caractère général ainsi que les charges de personnel constituent des charges internes nécessaires au fonctionnement de la structure,
- ✓ Les *subventions et participations* traduisent les dépenses d'intervention de l'EPCI auprès des divers acteurs du territoire,
- ✓ Les attributions de compensation correspondent à la différence entre la fiscalité économique et les charges transférées par les communes à l'EPCI,
- ✓ Le prélèvement relatif au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communale
- ✓ Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts souscrits,

⁵ Il est préconisé de disposer d'une réserve financière de 20 à 40 jours afin de répondre au besoin en fonds de roulement. Les restes à réaliser ne sont pas intégrés dans le calcul de ce ratio.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (en M€)



Les charges de personnel représentent la part prépondérante (34%) des charges de cette section, suivi des charges à caractère général, du versement des attributions de compensations aux communes, des subventions et participations aux associations et partenaires institutionnels (Pole Métropolitain du Genevois Français, SDIS, SMAG, SIGETA).

Les principales subventions et participations versées

Participations en K €	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Pole métropolitain du Genevois français	383	421	1814
SDIS	1192	1239	1239
SIVALOR	62	62	0
SIGETA	207	233	233
Office tourisme Monts du Genevois	122	122	64
SMAG	308	308	308

Entre 2024 et 2025, les dépenses de fonctionnement ont évolué de -3,04 %. Cette légère baisse s'explique principalement par :

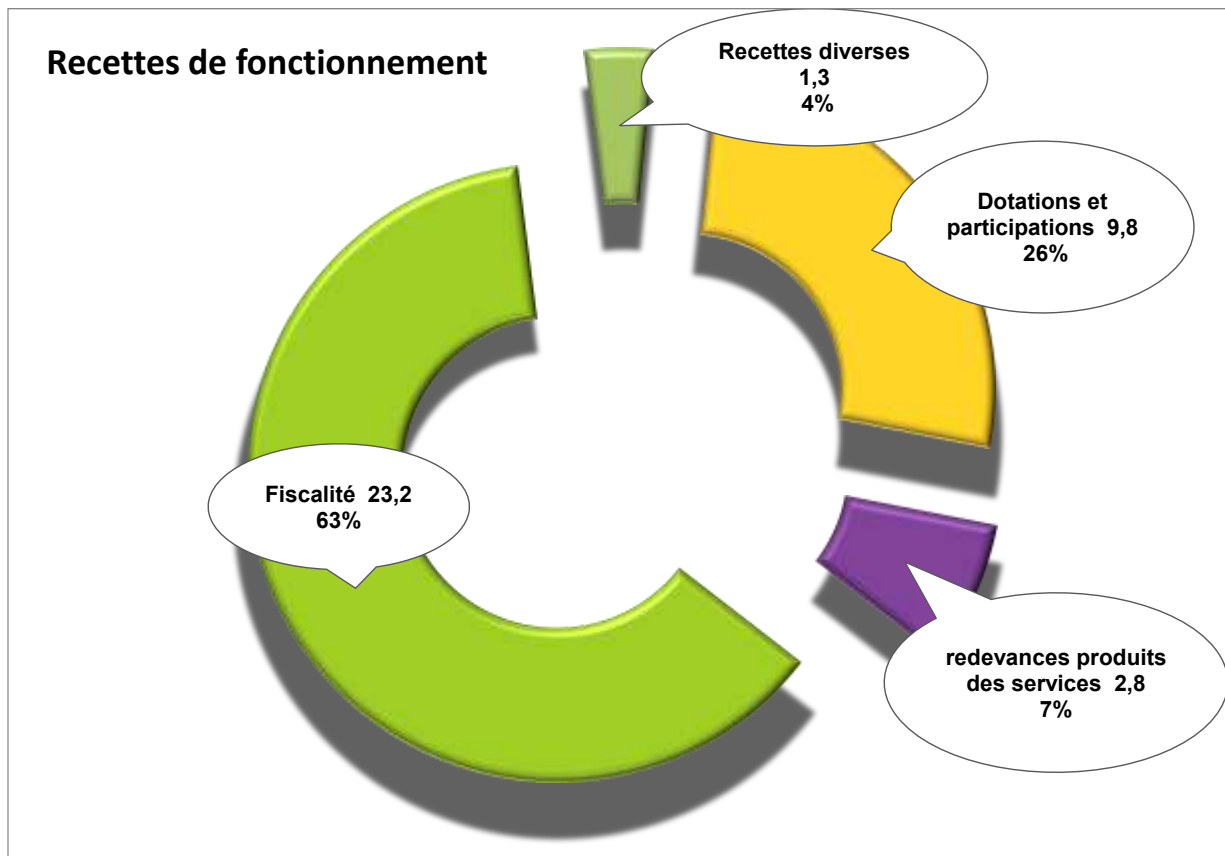
- À la suite du transfert de la compétence mobilité au 1^{er} juillet 2025, les charges liées à cette compétence ont été basculées au pôle métropolitain du Genevois Français. Le chapitre 011 affiche une diminution de 3,5 M€ comparé à 2024 ;
- Augmentation des charges de personnel (+9,1 %) sous les effets : de mesures exogènes telles de l'avancement d'échelons, de la hausse des cotisations CNRACL (75 K€) et de mesure endogène relatives à un flux entrées/sorties positif. En effet, afin de proposer au citoyen un service public de qualité, des recrutements ont été nécessaires. A noter également que le personnel transféré au Pôle métropolitain est refacturé à la CCG chaque année. A ce titre, pour 2025, 265 K€ viennent impacter les charges de personnel.
- De la hausse des charges d'intérêts résultant de deux dynamiques : l'accroissement important du stock de dette conjugué à une hausse des taux d'intérêts (+ 68 %).

⇒ **Dépenses d'ordre de la section de fonctionnement : 1,2 M€**

Les dépenses d'ordre de la section sont constituées des dotations aux amortissements et apparaissent pour un montant équivalent en recettes d'ordre au niveau de la section d'investissement. Pour rappel les dotations aux amortissements sont un autofinancement obligatoire qui n'entraîne, comme pour tout type d'écriture d'ordre, aucun flux de trésorerie.

B. Les recettes relatives à la section de fonctionnement : 37,2 M€

⇒ **Recettes réelles de Fonctionnement (hors résultat 2024 reporté) : 37,1 M€**



Les recettes réelles de fonctionnement sont constituées principalement par les ressources fiscales, les dotations de l'Etat, contrepartie des compétences transférées et des compensations pour pertes de produit fiscal faisant suite à des exonérations prises par législateur (DCRTP, allocations compensatrices), des fonds Genevois, des redevances perçues auprès des usagers des services pour lesquels existe une tarification (crèches), redevance spéciale (déchet), facturation des professionnels en déchetterie.

A noter qu'à la suite du transfert de la compétence mobilité au 01 juillet 2025, le produit du versement mobilité a été transféré au Pôle Métropolitain du Genevois Français.

Evolution des principaux taux et produits de fiscalité

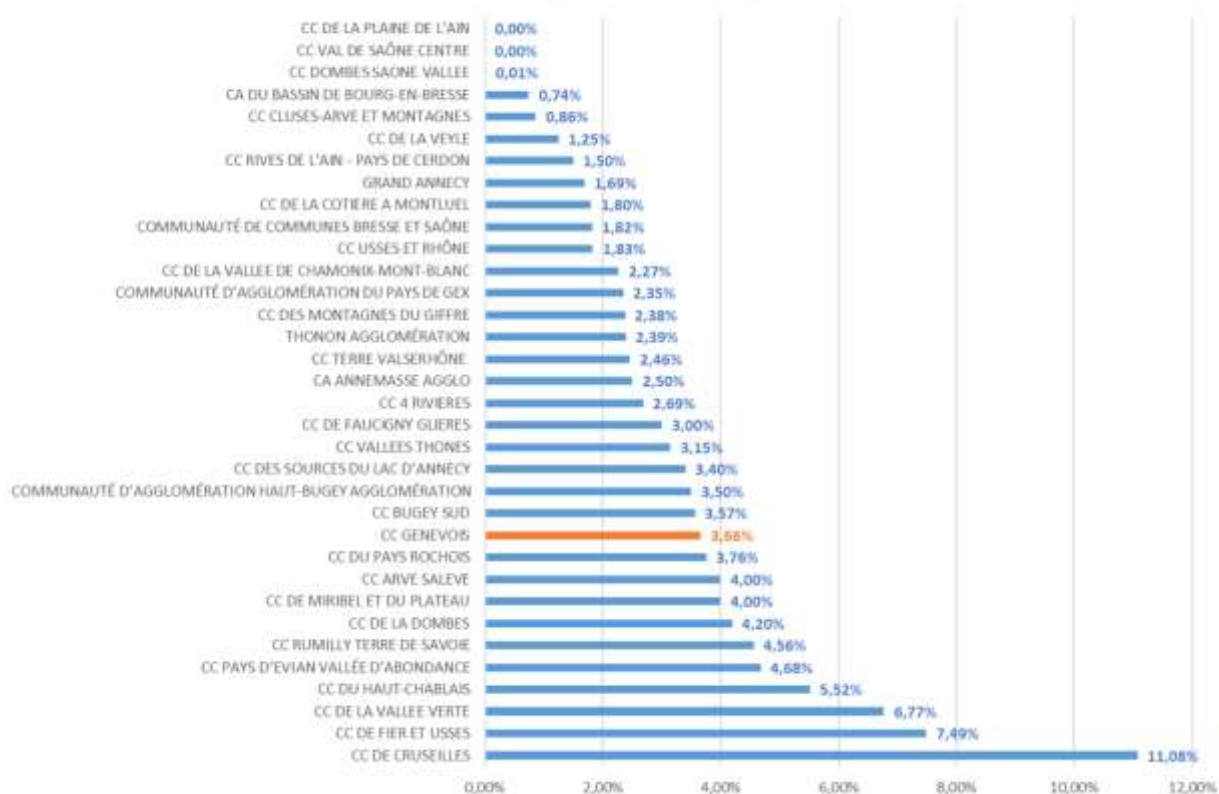
Taux	2023	2024	2025
Taxe d'habitation sur résidences secondaires	5,33%	5,33%	5,33%
Foncier bâti	3,66%	3,66%	3,66%
Foncier non bâti	14,46%	14,46%	14,46%
Cotisation foncière des entreprises	22,44%	22,44%	22,44%
Taxe sur les ordures ménagères	8,70%	8,70%	8,70%

BENCHMARK des taux de fiscalité

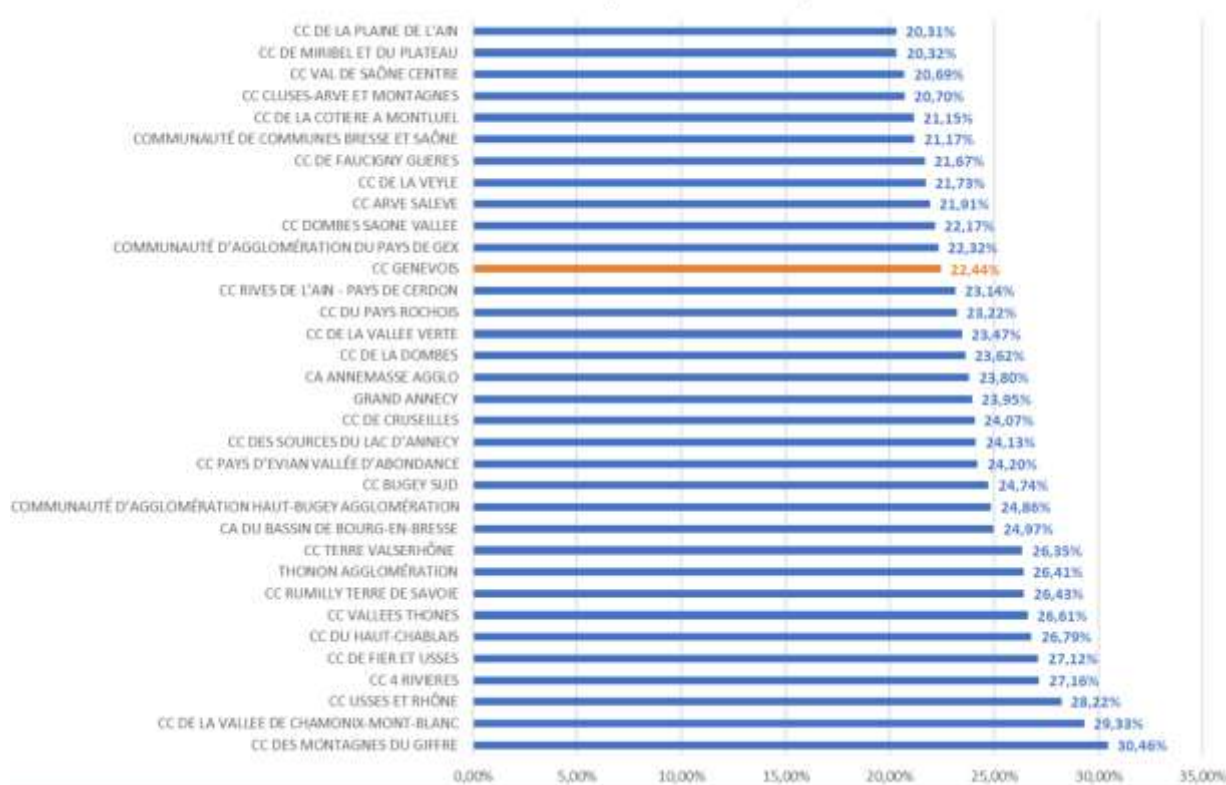
Taux 2025 de THRS des EPCI de type CC et CA des départements du 74 et du 01



Taux 2025 de TFPB des EPCI de type CC et CA des départements du 74 et du 01



Taux votés en 2025 de la CFE des EPCI de type CC et CA des départements du 74 et du 01



Produit	2023	2024	2025
Taxe d'habitation sur résidences secondaires + Taxe logements vacants	856 244	807 930	723 849
Foncier bâti	2 792 353	2 949 315	3 055 519
Foncier non bâti	82 542	85 164	76 733
Cotisation foncière des entreprises	3 580 653	3 840 025	3 952 768
Taxe sur les ordures ménagères	6 107 277	6 792 175	7 102 381
GEMAPI	298 601	438 601	440 650
TASCOM	603 229	665 835	653 968
IFER	184 105	194 828	218 028
FRACTION TVA compensation TH	3 282 470	3 281 506	3 290 318
FRACTION TVA compensation CVAE	2 251 018	2 245 630	2 246 847
Produit fiscal élargi	20 038 492	21 301 009	21 761 061

Les principales dotations

Dotations	2023	2024	2025
Dotation d'intercommunalité	423 487	507 732	611 070
Dotation de compensation	945 742	930 091	896 317
Produit fiscal élargi	1 369 229	1 437 823	1 507 387

Compensations exo CFE

Compensation CFE locaux industriels	2023	2024	2025
Réduction des bases établissements industriels hors zone taux de CFE 2020	1 977 000 945 742	2 050 000 930 091	2 085 000 896 317
Compensation initiale CFE réduction 50% locaux industriels	444 000	460 000	468 000

En 2025, les ressources de la section ont évolué de – 0,77 %. Les principales origines sont :

- Suite au transfert de la compétence mobilité au 1er juillet 2025, bascule au Pôle métropolitain du Genevois Français d'une demi année de la subvention régions au titre du transport scolaire ainsi qu'une demi année de versement mobilité
- Dynamique des fonds Genevois, 4,2 M€ constatés en 2024 contre 4,5 M€ en 2025 soit + 0,3 M€
- Evolution (physique + forfaitaire) de la base fiscale du foncier bâti constatée à + 3,6 %

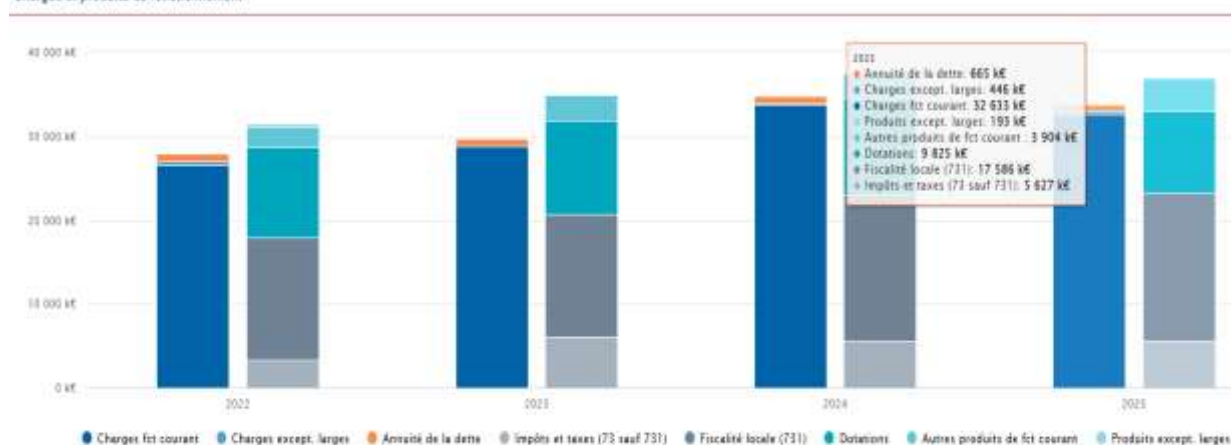
⇒ Recettes d'ordre de fonctionnement : 50 K€

Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipements versées n'ayant, là aussi, aucun impact en termes de trésorerie.

⇒ Excédent de fonctionnement 2024 reporté : 2,49 M€

L'excédent de fonctionnement 2024 reporté sur la section de fonctionnement en 2025 s'est chiffré à 2,49 M€. Rappelons que l'excédent reporté sur cette section correspond au résultat de fonctionnement 2024, déduction faite des besoins de financement de la section d'investissement lorsque celle-ci est déficitaire.

Charges et produits de fonctionnement



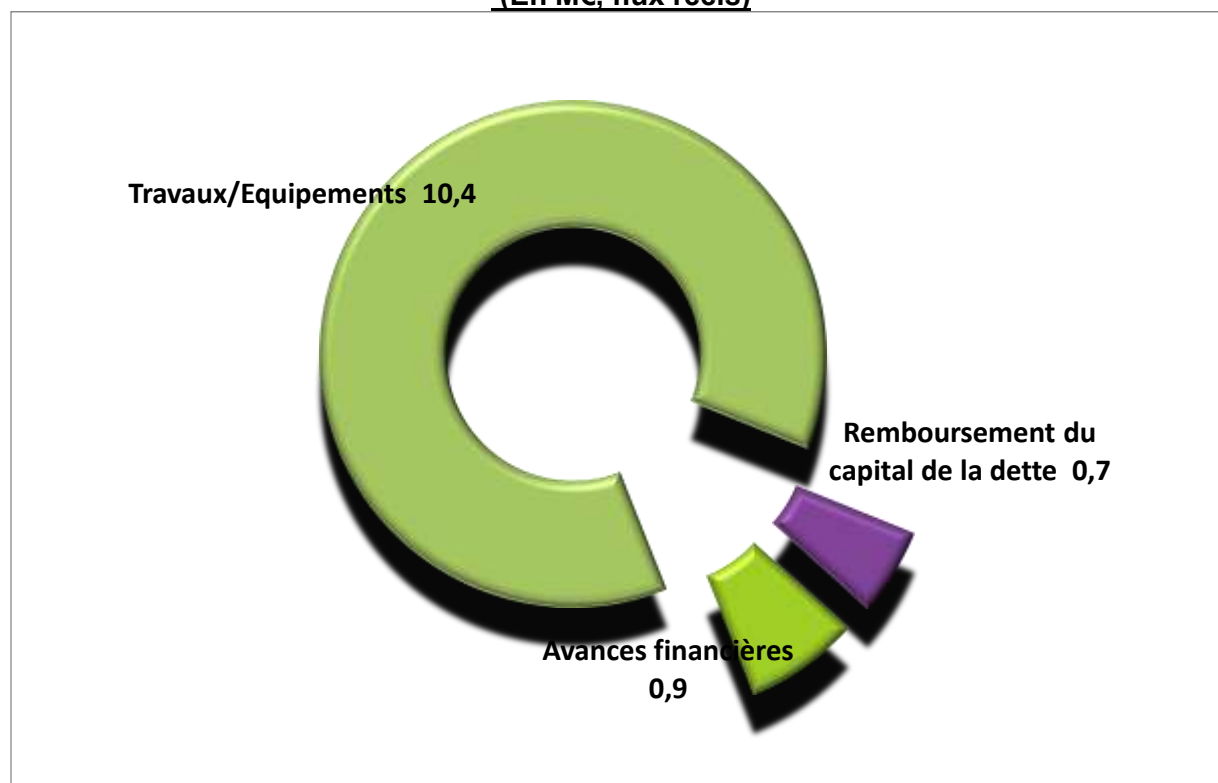
I. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses relatives à la section d'investissement : 12,32 M€

⇒ Dépenses réelles d'investissement : 12,27 M€

Dépenses d'investissement	CA 2024	CFU 2025	Evo CA 2024 /CFU 2025 en euro	Evo CA 2024 / CFU 2025 en %
Régularisation Subvention versée ou TA		0	0	
Remboursement du capital de la dette	653 332	664 590	11 259	1,72%
Etudes/maîtrise d'œuvre	524 616	502 709	-21 908	-4,18%
Subventions d'investissement versées	802 282	1 420 833	618 551	77,10%
Travaux annuels	3 149 197	2 247 823	-901 374	-28,62%
travaux pluri annuels	4 474 984	6 273 992	1 799 008	40,20%
Participations		0	0	
Avances	1 580 860	871 339	-709 521	-44,88%
Opérations sous mandat/divers		291 396	291 396	
Total	11 185 270,84	12 272 682,79	1 087 411,95	9,72%
Recettes d'investissement	CA 2024	CFU 2025	Evo CA 2024 /CFU 2025 en euro	Evo CA 2024 / CFU 2025 en %
Reversement travaux (21 23 recettes)	0	133 668	133 668	
Dotations FCTVA (hors 1068)	325 325	998 639	673 314	207%
Excédents de fonctionnement capitalisés (106)	1 629 210	7 097 605	5 468 395	336%
Subventions reçues (13 + 204)	1 023 450	878 546	-144 904	-14%
Emprunt équilibre	2 683 440	5 266 560	2 583 120	96%
Avances financières	33 000	312 543	279 543	847%
Produit des cessions d'immobilisations	0	0	0	
Opérations sous mandat	0	291 396	291 396	
Total	5 694 424,51	14 978 957,45	9 284 532,94	163%

Les différentes composantes des dépenses de la section d'investissement (En M€, flux réels)



Les dépenses d'équipement et subventions d'équipement se sont montées à 10,4 M€ en 2025 ce qui représente un taux de réalisation de 56 % au regard de la totalité des inscriptions budgétaires 2025. Le remboursement du capital de la dette représente pour sa part 0,7 M€.

Les principales dépenses d'équipement 2025 ont été les suivantes :

- Acquisition parking ECLA : 4 M€
- Acquisition terrain Gamm vert : 1 M€
- Participation SDIS terrain caserne pompiers : 1M€
- Crèche Archamps : 1 M€
- GEMAPI : 0,75 M€
- Modes doux : 0,71 M€
- Equipements déchets : 0,5 M€

⇒ **Dépenses d'ordre d'investissement : 50 K€**

Les dépenses d'ordre de la section d'investissement constatent l'amortissement comptable des subventions ainsi que l'intégration patrimoniale d'études réalisées et suivies de travaux.

⇒ **Le déficit d'investissement reporté : 2,74 M€**

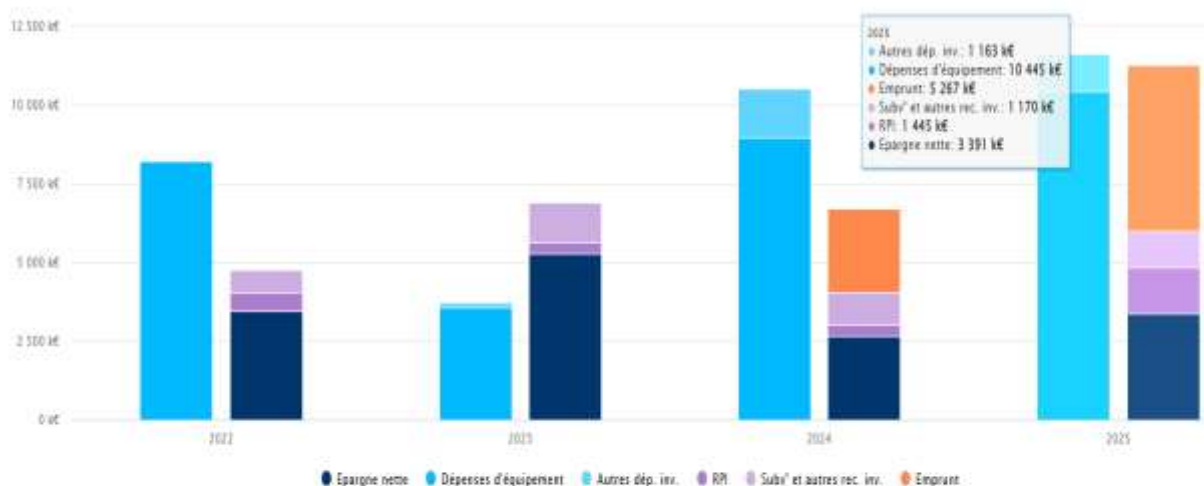
Les règles d'affectation des résultats exigent qu'un déficit d'investissement sur l'exercice se reporte sur l'exercice N + 1 et soit financé en priorité par l'excédent de la section de fonctionnement. En 2025, le déficit reporté a été de 2,74 M€, financé à hauteur du même montant par l'excédent de fonctionnement⁶.

⁶ Le déficit d'investissement est reporté en N+1 et financé par un montant au moins équivalent par l'excédent de fonctionnement, compte 1068.

A. Les Recettes relatives à la section d'investissement : 16,2 M€

⇒ Recettes réelles d'investissement : 14,97 M€

L'emprunt (5,3 M€) a constitué la principale ressource de la section d'investissement, de l'excédent de fonctionnement capitalisé (7,1 M€), du FCTVA (1 M€), des subventions (0,9 M€) et du remboursement d'avances financière (0,3 M€).



⇒ Recettes d'ordre d'investissement : 1,2 M€

Les recettes d'ordre de la section enregistrent les dotations aux amortissements (1,2 M€) qui constituent un autofinancement obligatoire et permet de constater la dépréciation des actifs.

FOCUS DECHETS

Pour financer leur service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, les collectivités compétentes en la matière peuvent recourir soit à leur budget général et à la redevance spéciale (RS), soit à une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), soit à une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), à laquelle la RS peut être adjointe. La CCG a opté pour la 2eme option soit TEOM + redevance spéciale.

Régie par l'article 1520 du Code général des impôts, la TEOM est une « taxe affectée ». Son produit n'a pas vocation à pourvoir à l'ensemble des dépenses budgétaires de la collectivité mais a exclusivement pour objet de couvrir les dépenses exposées, pour assurer l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés, non couvertes par des recettes non fiscales.

Il en résulte que les collectivités compétentes doivent être vigilantes, au moment du vote annuel de leurs taux de TEOM, à ce que le produit prévisionnel en résultant soit proportionné aux dépenses prévisionnelles à couvrir et ne les excède donc pas **de plus de 15 %**.

Sachant que les dépenses et recettes liées à cette compétence sont retracées au sein du budget principal, un travail analytique a été nécessaire afin de mettre en lumière les grands équilibres.

Grands équilibres compétence déchets

dépenses		recettes	
charges de personnel	1 655 524	7 140 705	TEOM
charges a caractère général	4 672 936	107 814	Redevance spéciale
dont 611 traitement OM	3 762 738	56 654	achat matière (excoffier)
dont carburant	232 311	449 883	sivalor (exceptionnel)
dont entretien matériel roulant, maintenance etc	447 067	46 552	facturation pro déchetteries
dont location matériel roulant et autres	88 372	13 638	indemnités journalières
dont achat fournitures, vêtements travail etc	68 952		
dont prestations (62,,)	19 891		
dont fluides (60612 et 60611)	17 960		
intérêts emprunt	3 863		
divers	1 044		
hors fonction 72			
charges entretien EUROPA	9 060		
prorata charges entretien ATHENA service support	40 118		
refacturation service support	484 659		
	6 867 204	7 815 246	
Dotation aux amortissements (autofinancement obligatoire)	74 105		
Totaux section de fonctionnement	6 941 309	7 815 246	
Solde		873 936	

	dépenses	recettes	
véhicules collecte	318 273	90 799	dotation soutien à l'investissement local 2022
acquisition matériel dechet et OM	193 245		
remboursement capital dette	5 917	10 000	FCTVA
		74 105	Dotation aux amortissements (autofinancement obligatoire)
Totaux section d'investissement	517 435	100 799	
Totaux fct + investissements	7 458 744	7 916 045	
Solde global (excédent)		457 300	
Retraité du versement exceptionnel SIVALOR et DSIL		7 418	

Pour l'exercice 2025, le solde dépense / recette laisse apparaître un excédent de 7,4 K€ représentant 0,09 % du volume global en deçà du seuil des 15 % préconisés.

Toutefois, il est important de préciser qu'au regard d'un matériel devenu complètement obsolète, le service collecte fonctionne en mode dégradé.

Afin d'améliorer la qualité du service rendue au citoyen, il est nécessaire de prévoir un remplacement du matériel notamment des véhicules poids lourd. Afin répondre à une situation d'urgence, une solution provisoire a été mise en place qui consiste à s'orienter vers un contrat de location de 36 mois.

En parallèle, il est nécessaire de prévoir budgétairement le remplacement de 4 véhicules poids lourds dont 3 bennes à ordures ménagères (BOM) dont le montant est estimé à 310 000 euros pièce ainsi qu'un camion BOM grue pour assurer la collecte des points d'apport volontaire (PAV) pour un montant estimé à 450 000 euros.

Ces dépenses à projeter sur 2026 et pour les exercices suivants vont déséquilibrer le solde entre le produit de la TEOM / RS et les dépenses fléchées dans le cadre de la compétence.

La question d'ajuster à la hausse le taux de TEOM sera à l'ordre du jour.



Véhicule BOM GRUE pour collecte des PAV

II. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

GLOSSAIRE

Epargne brute : résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Taux d'épargne brute : le taux d'épargne brute équivaut à la valorisation en pourcentage de l'épargne brute. Il est admis que son niveau doit être supérieur ou égal à 12 %. Le seuil d'alerte est fixé à un taux $\geq$ ou $<$ à 10 %.

Epargne nette : est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle mesure la part d'autofinancement affectée au financement des dépenses d'équipement.

La capacité de désendettement : ce ratio détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours. Le seuil de vigilance est fixé à 12 années, le seuil d'alerte à 15 ans.

Le taux d'endettement : ce ratio est un indicateur clé de la santé financière d'une collectivité. Il est calculé en divisant l'encours de la dette par l'épargne brute.

Pincipaux indicateurs financiers	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement (en K €)	3 555	8 951	10 445
Epargne brute	5 928	3 307	4 056
Epargne nette	5 289	2 654	3 391
Capital de la dette remboursé dans l'année (en K €)	639	653	665
Intérêts de la dette (en K €)	275	263	443
Emprunt souscrit dans l'année (en K€)	0	2 683	5 267
Stock de dette au 31.12 (en K €)	6 426	8 455	13 058
Capacité de désendettement (en année)	1,1	2,6	3,2
Capacité de financement du fct avec résultat cloture (en jour)	102,4	45,0	52,3
Taux d'endettement	18,3%	21,0%	35,2%
Taux d'épargne brute (doit être supérieur à 10 %)	16,9%	8,9%	10,9%

Fin 2025, la situation financière de la communauté de commune du Genevois est favorable. La capacité de désendettement du budget principal est de 3,2 années, marqueur de la forte solvabilité de l'EPCI sur la dette qu'il détient. Le taux d'épargne brute est de 10,9 % et l'épargne nette de 3,4 M€ soit un bon niveau d'autofinancement.

De plus, le stock de la dette reste à un niveau assez faible (13 M€) et affiche un taux d'endettement à 35,2 % ce qui permet de disposer des marges de manœuvre pour financer des projets.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNAUTE COMMUNES
GENEVOIS (1)**

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 24740069000019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D ANNEMASSE

M. 57

**Compte financier unique
Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CCG (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	7
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	8
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	9
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	10
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	11
A1.2 - Recettes d'investissement	12
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	13
A2.2 - Recettes de fonctionnement	14

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	21

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	30
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
B3 - Etat des provisions	37
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	39
B6 - Prêts	41
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	42
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	43
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	45
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	46
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	55
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes**C - Etats annexés budgétaires**

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	59
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	66

IV - Etats annexés**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	74
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	76
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

☐ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale

49817

Informations fiscales (N-2)

Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

301.01

Ratios de niveau

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	664.01
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	745.43
3	Dépenses d'équipement brut / population	209.67
4	Encours de dette / population (2)(3)	262.12
5	DGF / population	30.26

Ratios de structure et d'analyse financière

Valeurs

6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	34.23
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107.39
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	10.92
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	9.13
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	35.16
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	3.2

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE****B1****Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N**

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	31 758 944,85	36 206 509,38	67 965 454,23
	Recettes réalisées (1)	B	16 180 706,90	37 185 103,63	53 365 810,53
	Restes à réaliser	C	2 761 673,50	0,00	2 761 673,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	29 009 441,93	38 697 801,13	67 707 243,06
	Dépenses réalisées (1)	E	12 322 918,44	34 280 949,34	46 603 867,78
	Restes à réaliser	F	6 825 998,95	0,00	6 825 998,95
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	3 857 788,46	2 904 154,29	6 761 942,75
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-2 749 502,92	2 491 291,75	-258 211,17
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 108 285,54	5 395 446,04	6 503 731,58
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-4 064 325,45	0,00	-4 064 325,45
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 956 039,91	5 395 446,04	2 439 406,13

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE****B3.1**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SMAG		PARTICIPATION	308 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE****B3.3**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ZAC DE CERVONNEX	01/04/2001		24740069000043	42.99Z - Construction d'autres ouvrages de génie civil	oui
	ZONES ACTIVITE ECOMIQUE	12/02/2018		24740069000209	42.99Z - Construction d'autres ouvrages de génie civil	oui
	REGIE D'EAU	01/01/2023		24740069000092	36.00Z - Captage, traitement et distribution d'eau	oui
	REGIE D'ASSAINISSEMENT	01/01/2023		24740069000050	37.00Z - Collecte et traitement des eaux usées	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****C1****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 6 825 998,95
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	933 733,06
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	305 260,74
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	838 451,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 781 439,70
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 447 534,71
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	500 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	19 579,74
458105	OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS CREC	19 579,74
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE

ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 761 673,50
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 761 673,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****A**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 392 425,71	502 708,52	36,10	305 260,74
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 615 269,56	1 420 833,36	54,33	838 451,00
21	Immobilisations corporelles	4 949 919,43	2 247 823,46	45,41	1 781 439,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 613 755,17	6 273 992,04	65,26	2 447 534,71
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 571 369,87	10 445 357,38	56,24	5 372 686,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	933 733,06	0,00	0,00	933 733,06
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	667 000,00	664 590,25	99,64	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 487 339,00	871 339,00	58,58	500 000,00
Total des dépenses financières		3 088 072,06	1 535 929,25	49,74	1 433 733,06
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	589 000,00	291 396,16	49,47	19 579,74
Total des dépenses réelles d'investissement		22 248 441,93	12 272 682,79	55,16	6 825 998,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	51 000,00	50 235,65	98,50	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		6 761 000,00	50 235,65	0,74	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		29 009 441,93	12 322 918,44	42,48	6 825 998,95
001 Solde d'exécution négatif reporté		2 749 502,92			
Total des dépenses de la section d'investissement		31 758 944,85	12 322 918,44		6 825 998,95

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 309 183,46	878 546,14	20,39	2 761 673,50
16	Emprunts et dettes assimilées	6 780 306,57	5 266 560,00	77,67	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	24 314,50	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	109 353,63	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 497 604,55	8 096 243,81	95,28	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	312 570,00	312 543,21	99,99	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	609 908,31	291 396,16	47,78	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		20 639 572,89	14 978 957,45	72,57	2 761 673,50
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	3 159 371,96			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 250 000,00	1 201 749,45	96,14	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		11 119 371,96	1 201 749,45	10,81	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		31 758 944,85	16 180 706,90	50,95	2 761 673,50
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		31 758 944,85	16 180 706,90		2 761 673,50

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	10 869 074,52	9 463 452,52	729 032,54	10 192 485,06	93,78	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	11 670 160,00	10 637 384,04	685 841,23	11 323 225,27	97,03	0,00
014	Atténuations de produits	5 093 266,60	4 672 339,68	393 800,60	5 066 140,28	99,47	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	6 114 138,28	6 021 538,67	29 337,18	6 050 875,85	98,97	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		33 746 639,40	30 794 714,91	1 838 011,55	32 632 726,46	96,70	0,00
66	Charges financières	466 500,00	443 098,91	0,00	443 098,91	94,98	0,00
67	Charges spécifiques	75 289,77	3 374,52	0,00	3 374,52	4,48	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		34 288 429,17	31 241 188,34	1 838 011,55	33 079 199,89	96,47	0,00
023	Virement à la section d'investissement	3 159 371,96					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 250 000,00	1 201 749,45	0,00	1 201 749,45	96,14	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		4 409 371,96	1 201 749,45	0,00	1 201 749,45	27,25	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		38 697 801,13	32 442 937,79	1 838 011,55	34 280 949,34	88,59	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		38 697 801,13	32 442 937,79	1 838 011,55	34 280 949,34		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	150 000,00	131 212,25	0,00	131 212,25	87,47	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 717 361,46	2 483 571,00	270 900,66	2 754 471,66	101,37	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 600 000,00	5 626 968,00	0,00	5 626 968,00	100,48	0,00
731	Fiscalité locale	16 990 273,83	17 585 896,44	0,00	17 585 896,44	103,51	0,00
74	Dotations et participations	9 577 118,39	9 184 002,27	640 500,00	9 824 502,27	102,58	0,00
75	Autres produits de gestion courante	939 077,89	964 159,06	54 467,70	1 018 626,76	108,47	0,00
Total des recettes de gestion des services		35 973 831,57	35 975 809,02	965 868,36	36 941 677,38	102,69	0,00
76	Produits financiers	158 000,00	154 292,61	0,00	154 292,61	97,65	0,00
77	Produits spécifiques	23 677,81	38 897,99	0,00	38 897,99	164,28	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		36 155 509,38	36 168 999,62	965 868,36	37 134 867,98	102,71	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	51 000,00	50 235,65	0,00	50 235,65	98,50	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		51 000,00	50 235,65	0,00	50 235,65	98,50	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		36 206 509,38	36 219 235,27	965 868,36	37 185 103,63	102,70	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 491 291,75					
Total des recettes de la section de fonctionnement		38 697 801,13	36 219 235,27	965 868,36	37 185 103,63		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****C1****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300(1)****LIBELLE : ADMINISTRATION**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	390 185,36
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	108 994,04
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	14 640,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	94 354,04
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	55 767,63
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	14 803,23
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	40 964,40
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	225 423,69
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	219 291,15
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	6 132,54



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 6 000,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	6 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -384 185,36

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.
 (7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		438 211,54	451 693,33	0,00	1 000 630,68	0,00	156 151,96	1 279 403,74	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	438 211,54	23 445,14	0,00	0,00	0,00	17 826,89	20 589,44	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	116 487,48	0,00	0,00	0,00	11 172,00	3 300,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	301 351,91	0,00	630,68	0,00	127 153,07	137 899,11	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 408,80	0,00	0,00	0,00	0,00	791 990,03	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 229,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 396,16	0,00
RECETTES		12 364 164,55	1 054 921,26	0,00	0,00	0,00	0,00	450 117,41	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 097 604,55	998 639,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 375,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 266 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 346,25	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 396,16	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		5 399 673,40	1 031 483,33	1 445 947,66	1 069 487,15		12 272 682,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	44 102,01	120 415,23	0,00		664 590,25
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 641,40	10 368,00	102 224,86	206 514,78		502 708,52
204	Subventions d'équipement versées	220 626,00	53 950,52	5 500,00	140 756,84		1 420 833,36
21	Immobilisations corporelles	1 034 391,05	13 716,60	514 781,35	117 899,69		2 247 823,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 092 014,95	81 236,20	694 026,22	604 315,84		6 273 992,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	828 110,00	9 000,00	0,00		871 339,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		291 396,16
RECETTES		75 000,00	80 314,50	668 416,35	286 023,38		14 978 957,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		8 096 243,81
13	Subventions d'investissement	75 000,00	0,00	444 873,14	286 016,00		878 546,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		5 266 560,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	24 314,50	0,00	0,00		24 314,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	7,38		109 353,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	56 000,00	223 543,21	0,00		312 543,21
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		291 396,16

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		381 355,74	9 819 517,28	0,00	1 419 959,17	2 700,00	125 330,73	5 706 712,28	0,00
011	Charges à caractère général	26 159,69	1 165 591,06	0,00	13 624,91	0,00	80 367,21	678 774,44	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 343 485,11	0,00	149 175,26	0,00	22 125,25	4 887 068,96	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	4 684 540,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 513,81	701 381,27	0,00	1 257 159,00	2 700,00	11 200,00	135 430,41	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	311 682,24	-78 338,31	0,00	0,00	0,00	11 638,27	5 438,47	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 857,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 516 197,00	17 806 183,07	0,00	909,00	0,00	165 482,90	3 326 620,13	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	71 629,25	0,00	909,00	0,00	0,00	37 170,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	709 638,85	0,00	0,00	0,00	164 747,00	781 531,74	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	5 626 968,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	8 866 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 516 197,00	2 181 800,60	0,00	0,00	0,00	0,00	2 401 418,06	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	185 347,69	0,00	0,00	0,00	0,00	106 500,33	0,00
76	Produits financiers	0,00	154 292,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	10 090,07	0,00	0,00	0,00	735,90	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	804 688,23	1 689 609,41	6 676 424,72	6 452 902,33		33 079 199,89
011	Charges à caractère général	0,00	121 581,03	316 033,67	4 796 369,78	2 993 983,27		10 192 485,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	232 041,76	520 761,10	1 754 734,36	413 833,47		11 323 225,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	381 600,08	0,00	0,00		5 066 140,28
65	Autres charges de gestion courante	0,00	365 792,15	442 195,80	46 707,59	3 044 795,82		6 050 875,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	85 273,29	28 791,96	78 612,99	0,00		443 098,91
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	226,80	0,00	289,77		3 374,52
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	63 071,40	537 747,30	8 672 766,40	2 045 890,78		37 134 867,98
013	Atténuations de charges	0,00	1 956,00	3 042,00	14 454,00	2 052,00		131 212,25
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 046,78	1 835,88	608 255,16	477 416,25		2 754 471,66
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 626 968,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	379 332,61	7 582 874,00	757 273,83		17 585 896,44
74	Dotations et participations	0,00	0,00	17 645,00	9 862,22	697 579,39		9 824 502,27
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50 068,62	135 665,01	448 909,30	92 135,81		1 018 626,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		154 292,61
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	226,80	8 411,72	19 433,50		38 897,99
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	31 758 944,85	12 322 918,44	6 825 998,95	12 610 027,46
RECETTES	31 758 944,85	16 180 706,90	2 761 673,50	12 816 564,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	38 697 801,13	34 280 949,34	0,00	4 416 851,79
RECETTES	38 697 801,13	37 185 103,63	0,00	1 512 697,50

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET ZONES ACTIVITE ECONOMIQUE/ N°SIRET : 24740069000209

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 560 079,32	1 338 441,75	116 505,00	105 132,57
RECETTES	1 560 079,32	937 464,82	0,00	622 614,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	39 476,30	27 709,12	0,00	11 767,18
RECETTES	39 476,30	93 787,84	0,00	-54 311,54

BUDGET BA TRANSPORTS/ N°SIRET : 24740069000035

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	600,00	0,00	0,00	600,00
RECETTES	600,00	0,00	0,00	600,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	95 000,00	30 847,11	0,00	64 152,89
RECETTES	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00

BUDGET BA ZAC Cervonnex/ N°SIRET : 24740069000043

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	------------	---	----------------------------	---------------------

INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 956 398,15	1 460 000,00	0,00	496 398,15
RECETTES	1 956 398,15	0,00	0,00	1 956 398,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00

BUDGET LOCAUX EUROPA/ N°SIRET : 24740069000084

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	290 513,55	7 583,00	0,00	282 930,55
RECETTES	290 513,55	19 911,47	0,00	270 602,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	38 000,00	19 911,47	0,00	18 088,53
RECETTES	38 000,00	38 000,00	0,00	0,00

BUDGET BA TRAM/ N°SIRET : 24740069000100

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 457 856,48	129 408,64	0,00	1 328 447,84
RECETTES	1 958 000,00	1 621 810,27	0,00	336 189,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	310 000,00	181 452,94	0,00	128 547,06
RECETTES	310 000,00	0,00	0,00	310 000,00

BUDGET BUD.ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF/ N°SIRET : 24740069000076

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026

ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

S²LO

BUDGET BUD.ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF/ N°SIRET : 24740069000076				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU DSP/ N°SIRET : 24740069000217				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	37 024 392,35	15 258 351,83	6 942 503,95	14 823 536,57
RECETTES	37 524 535,87	18 759 893,46	2 761 673,50	16 002 968,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	39 181 277,43	34 540 869,98	0,00	4 640 407,45
RECETTES	39 181 277,43	37 316 891,47	0,00	1 864 385,96

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****A3****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	37 024 392,35	15 258 351,83	6 942 503,95	14 823 536,57
RECETTES	37 524 535,87	18 759 893,46	2 761 673,50	16 002 968,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	39 181 277,43	34 540 869,98	0,00	4 640 407,45
RECETTES	39 181 277,43	37 316 891,47	0,00	1 864 385,96
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	76 205 669,78	49 799 221,81	6 942 503,95	19 463 944,02
TOTAL GENERAL DES RECETTES	76 705 813,30	56 076 784,93	2 761 673,50	17 867 354,87

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9625382091 (LT2025-1)	07/04/2025	0,00	2 000 000,00	24 682,88	0,00	2 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MIN550490EUR (MIN550049EUR)	10/12/2024	3 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 450 000,00	2 000 000,00	24 682,88	0,00	2 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 538 560,18									
1641 Emprunts en euros (total)					19 538 560,18									
00028856401 (CA-28856401)	Caisse des Dépôts et Consignation	02/08/2007	08/08/2007	10/11/2007	786 000,00	F	FIXE	4,100	4,165		T	P	O	A-1
1276637 (CDC-2014)	Caisse des Dépôts et Consignation	23/07/2024	01/10/2014	01/01/2015	1 950 000,00	V	LIVRETA	2,000	2,268		T	C	O	A-1
1281876 (CDC-2016)	Caisse des Dépôts et Consignation	22/09/2016	01/09/2016	01/12/2016	1 533 333,38	V	LIVRETA	1,750	2,079		T	C	O	A-1
A0109067000 (CE-2009)	Caisse d'Epargne	04/03/2009	25/03/2009	25/04/2009	278 412,07	F	FIXE	5,460	5,541		A	P	O	A-1
AR010533003 (CE-2010-1)	Caisse d'Epargne	28/01/2010	01/01/2015	29/01/2015	555 169,91	F	FIXE	4,650	5,099		S	P	N	A-1
C731677 (C731677)	Crédit Foncier	07/08/2025	21/08/2025	21/11/2025	4 500 000,00	F	FIXE	3,640	3,696		T	C	O	A-1
MIN260021EUR (MIN260021EUR)	DEXIA Credit Local	01/07/2008	01/07/2010	01/02/2011	4 485 644,82	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,588		A	P	O	B-1
MIN550490EUR (550490-MOB)	La Banque Postale	20/12/2024	30/12/2024	26/06/2026	3 450 000,00	V	ESTER	1,250	3,460		X	F	O	A-1
MON501867EUR/0501985/001 (LBP-	La Banque Postale	15/12/2014	31/12/2014	01/04/2015	2 000 000,00	F	FIXE	2,120	2,149		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026

S²LO

ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 538 560,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 057 899,10					664 590,25	374 356,49	0,00	139 358,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 057 899,10					664 590,25	374 356,49	0,00	139 358,91
00028856401 (CA-28856401)	N	0,00	A-1	424 006,93	11,61	F	FIXE	4,100	27 560,08	18 094,12	0,00	2 456,47
1276637 (CDC-2014)	N	0,00	A-1	850 000,00	8,25	V	LIVRETA	3,700	100 000,00	33 374,00	0,00	5 680,31
1281876 (CDC-2016)	N	0,00	A-1	300 000,17	2,17	V	LIVRETA	3,375	133 333,32	12 932,57	0,00	690,55
A0109067000 (CE-2009)	N	0,00	A-1	20 394,59	0,32	F	FIXE	5,460	19 704,84	2 219,84	0,00	776,39
AR010533003 (CE-2010-1)	N	0,00	A-1	187 169,98	3,58	F	FIXE	4,650	41 657,58	10 306,90	0,00	3 771,48
C731677 (C731677)	N	0,00	A-1	4 443 750,00	19,64	F	FIXE	3,640	56 250,00	40 950,00	0,00	18 021,34
MIN260021EUR (MIN260021EUR)	N	0,00	B-1	2 457 577,43	9,09	C	TAUX STRUCTURES	4,520	186 084,43	121 485,07	0,00	103 059,87
MIN550490EUR (550490-MOB)	N	0,00	A-1	3 450 000,00	0,49	V	ESTER	2,973	0,00	114 058,99	0,00	0,00
MON501867EUR/0501985/001 (LBP-	N	0,00	A-1	925 000,00	9,00	F	FIXE	2,120	100 000,00	20 935,00	0,00	4 902,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026



ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 057 899,10					664 590,25	374 356,49	0,00	139 358,91

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN260021EUR (MIN260021EUR)	DEXIA Credit Local	4 485 644,82	2 457 577,43	1	24,00	Du 01/07/2010 Au 31/01/2025 Du 01/02/2031 Au 01/02/2035	4.52	EURIBOR12M+0.09	0,00		4,520	121 485,07	0,00	18,82
TOTAL (B)		4 485 644,82	2 457 577,43						0,00			121 485,07	0,00	18,82
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 485 644,82	2 457 577,43						0,00			121 485,07	0,00	18,82

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026



ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	81,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 600 321,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	18,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 457 577,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.9****AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000.00 €		2024-12-10
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 202_1	1	27/11/2023
L	Classe : 202_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2031_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2031_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2031_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2031_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2031_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2033_1	1	27/11/2023
L	Classe : 204112_15	15	27/11/2023
L	Classe : 204132_15	15	27/11/2023
L	Classe : 204132_30	30	27/11/2023
L	Classe : 2041411_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2041411_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2041411_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2041412_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2041413_1	1	27/11/2023
L	SUBV. EQ. AUTRES GPTS BIENS MOBILIERS	5	27/11/2023
L	Classe : 2041583_30	30	27/11/2023
L	Classe : 2041642_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2041642_30	30	27/11/2023
L	Classe : 2041643_30	30	27/11/2023
L	Classe : 204181_5	5	27/11/2023
L	Classe : 204182_15	15	27/11/2023
L	Classe : 204182_5	5	27/11/2023
L	Classe : 20418_5	5	27/11/2023
L	Classe : 20421_1	1	27/11/2023
L	Classe : 20421_5	5	27/11/2023
L	Classe : 20422_1	1	27/11/2023
L	Classe : 20422_15	15	27/11/2023
L	Classe : 20422_5	5	27/11/2023

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026

Délibération



ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Classe : 2042_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2042_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2051_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2051_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2051_4	4	27/11/2023
L	Classe : 2051_5	5	27/11/2023
L	Classe : 205_1	1	27/11/2023
L	Classe : 205_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2121_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2128_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2128_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2128_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2128_25	25	27/11/2023
L	Classe : 21311_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21318_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21318_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21318_10	10	27/11/2023
L	Classe : 21318_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21318_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21351_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2138_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2152_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2152_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2152_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2152_20	20	27/11/2023
L	Classe : 2152_25	25	27/11/2023
L	Classe : 21532_25	25	27/11/2023
L	Classe : 21534_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21538_10	10	27/11/2023
L	Classe : 21538_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21538_3	3	27/11/2023
L	Classe : 21568_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21568_10	10	27/11/2023
L	Classe : 21568_5	5	27/11/2023
L	Classe : 21568_6	6	27/11/2023
L	215731_10	10	27/11/2023
L	AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	25	27/11/2023
L	Classe : 21578_1	1	27/11/2023

		Envoyé en préfecture le 01/07/2026 Reçu en préfecture le 01/07/2026 Publié le 01/07/2026 ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Classe : 21782_5	5	27/11/2023
L	Classe : 21783_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21838_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2183_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2188_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2764_0	0	27/11/2023
L	5 ans	5	10/12/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		83 000,00	0,00	0,00	83 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		83 000,00	0,00	0,00	83 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des provisions de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		83 000,00	0,00	0,00	83 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - PRESILLY				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	0,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00	
458101 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - PRESILLY (2)	0,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00	

N° opération : 05		Intitulé de l'opération : OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS CREC				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	0,00	495 000,00	291 396,16	19 579,74	184 024,10	291 396,16	
458105 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS CREC (2)	0,00	495 000,00	291 396,16	19 579,74	184 024,10	291 396,16	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	495 000,00	291 396,16	19 579,74	184 024,10	291 396,16	
RECETTES (b)	0,00	515 908,31	291 396,16	0,00	224 512,15	291 396,16	
458205 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	515 908,31	291 396,16	0,00	224 512,15	291 396,16	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026

ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

N° opération : 05

Intitulé de l'opération : OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS CREC

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	515 908,31	291 396,16	0,00	224 512,15	291 396,16

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires		Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
				Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)			0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)			5 617 110,00	0,00		
Budget EAU	01/01/2015	1 500 000,00	0,00			
Budget Assainissement	01/01/2018	2 000 000,00	0,00			
Budget EAU	01/01/2018	1 000 000,00	0,00			
Green Gas Viry	31/12/2019	222 000,00	0,00			
Festival Guitare en Scene	30/04/2024	67 000,00	0,00			
Budget ZAE	13/10/2025	828 110,00	0,00			

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	5 102 297,50	1 808 972,13	624 820,02
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	5 102 297,50	1 808 972,13	629 346,65
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 960 000,00	1 694 126,00											63 371,72	555 519,87
TERACTEM	2019	P	Ecoparc de Cervonnex	Arkéa	4 960 000,00	1 694 126,00	3,00	T	V	EURIBOR03M	1,942	V	EURIBOR03M	3,083	A-1		63 371,72	555 519,87
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					142 297,50	114 846,13											4 767,87	1 160,56
HAUTE-SAVOIE HABITAT	2016	P	Opération Le Flower - Acquisition de 2 logements Route de Bellegarde. à VALLEIRY	Caisse des Dépôts et Consignations	58 446,00	48 500,55	40,84	A	V	LIVRETA	2,612	V	LIVRETA	4,110	A-1		2 005,78	301,88

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	618 891,59
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 065 706,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 684 597,67
Recettes réelles de fonctionnement	II	38 138 250,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	4,42

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					5 102 297,50	1 808 972,13	629 346,65
8017 Subventions à verser en annuités					5 102 297,50	1 808 972,13	629 346,65
2017	Garantie d'emprunt	Opération Le Flower	42	A	58 446,00	48 500,55	2 307,66
2017	Garantie d'emprunt	Opération Le Flower	42	A	83 851,50	66 345,58	3 620,77
2020	Garantie d'emprunt	Ecoparc de Cervonnex	4	T	4 960 000,00	1 694 126,00	623 418,22
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	3 602 330,16	
Personnes de droit privé	364 383,80	
Associations	124 131,00	
ALFAA ASSOCIATION JEAN BERTHET	3 500,00	
ALLIANCE GENEVOIS JUDO 74	8 500,00	
ARAVIH	500,00	
ASS SPORTIVE PRESENTATION MARIE	1 700,00	
ASSFAM	6 250,00	
ASSO SPORTIVE LYCEE STAEL	2 000,00	
ASSO SPORTIVE ST VINCENT	3 400,00	
ASSOC. PAZAPAS 74	1 000,00	
ASSOCIATION ARIES	7 500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE- SECTION MULTISPORTS ET TENNIS	1 700,00	
ASSOCIATON APMH	8 000,00	
AVIJ 74	11 225,00	
COLLEGE DU VUACHE	3 540,00	
COMITE DE JUMELAGE MOSSINGEN	10 000,00	
CONCILIATEURS DE JUSTICE DE LA C D'APPEL DE CHAMBERY	500,00	
COOPERATION DES ORGANISMES DE FO	6 600,00	
FONDATION FRANCE	10 000,00	
INSTITUT SCIENTIFIQUE EUROPEEN	15 000,00	
L ACCORDERIE DU GENEVOIS	7 000,00	
MJC DU VUACHE	1 500,00	
PASSAGE	6 216,00	
ROTARY CLUB DE ST JULIEN EN GENE	2 500,00	
UNATERRA	3 000,00	
VELO CLUB ST JULIEN	3 000,00	
Entreprises	220 852,80	
ALLIADE HABITAT	36 420,00	
BUREAU VERITAS	226,80	
HALPADES	102 531,00	
HAUTE SAVOIE HABITAT	11 400,00	
HAUTE SAVOIE HABITAT	15 375,00	
MONT BLANC SA	54 900,00	
Personnes physiques	19 400,00	
AEBERHARD AURELIE	200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
AKROH AHMED	200,00	
AMELIE MERMET	2 000,00	
ARNOULD VALERIE	400,00	
BARASCUD-LACOUR VERONIQUE	200,00	
BELLOCHE ADELE	200,00	
BITENCOURT DOMICIANO	100,00	
CARACOTCH GREGOIRE	200,00	
CAROLINE CHOJNACKI	500,00	
CATRY FABIENNE	200,00	
CELINE SUZANNE VIOLETTE LUCKEN	200,00	
CHAFFANJON THIBAUT	100,00	
CHAPURLAT CASSANDRA	200,00	
CHAUVE MAXIME	400,00	
CHRISTOPHE LEBLOND	200,00	
CORTESAO BEATRIZ	200,00	
DANIEL EXPOSITO	200,00	
DARIF SARRA	200,00	
DAVID ELISABETH	2 000,00	
DE CARVALHO ABBY GAELE	500,00	
DECOTIGNIE HENRI	200,00	
DECOTIGNIE SYLVIE	200,00	
DRAPS MATHILDE	200,00	
ERIC GEBERT	200,00	
ESCLAPEZ RAYMOND	1 500,00	
FREMAUX VIANNEY	400,00	
GAUCHE YVES	200,00	
HAUSSENER SEVERINE	400,00	
HORCKMANS ANAIS	200,00	
JAQUILLARD DAMIEN	200,00	
JEROME LACOUR	200,00	
JULIEN GABORIEAU	200,00	
LAMBERT DELPHINE	200,00	
LUONG ERIC	200,00	
MARCERON MICHEL	200,00	
MARIN RODRIGUES LEYLIN	200,00	
MARION POLL LUCILE	200,00	
MASSAROTTI LORAINÉ	200,00	
MICOL CHRISTELLE	200,00	
MONTEIRO ESTEVES NICOLAS	200,00	
MOTTIER AMANDINE	400,00	
NICOLET NOEMIE	200,00	
NIGNOL YOANN	400,00	
OLIVIER TREHOUT	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
PIERI JULIE	500,00	
POUGET AURELIE	200,00	
PREISS STEPHANIE	400,00	
PRONIER CHARLOTTE	200,00	
RAY CAROLINE	200,00	
RICHARD KEVIN	200,00	
RIVIERE THOMAS	400,00	
ROBIN MATTHIEU	400,00	
ROSTAING MIREILLE	200,00	
SCHAAD GAEL	200,00	
SOLNON ISABELLE	400,00	
TIPHAINE IBANEZ	200,00	
VERRIEST PIERRE	400,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	3 237 946,36	
Etat	1 066 450,00	
MISSION LOCALE GENEVOIS	66 450,00	
SDIS 74	1 000 000,00	
Régions	1 030,04	
REGION AUVERGNE RHONE-ALPES	1 030,04	
Départements	28 000,00	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUT	28 000,00	
Communes	119 500,00	
ARCHAMPS	4 000,00	
BEAUMONT MAIRIE	8 000,00	
COLLONGES SOUS SALEVE MAIRIE	80 000,00	
COMMUNE DE SAINT JULIEN EN GENEV	3 500,00	
PRESILLY MAIRIE	8 000,00	
VULBENS	16 000,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 022 966,32	
BA LOCAUX EUROPA	38 000,00	
CCG BA ZAE	53 950,52	
CCG BA ZAE	17 000,00	
CCG BA ZAE	15 476,30	
COLLEGE ARTHUR RIMBAUD	2 750,00	
COLLEGE JEAN JACQUES ROUSSEAU	4 750,00	
POLE METROPOLITAIN GENEVOIS FRAN	1 814 853,00	
REGIE TAXE DE SEJOUR	64 186,50	
SIVOM DU PAYS DE VUACHE	12 000,00	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026



ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		66,00	0,00	66,00	20,00	46,00	66,00
Adjoint administratifs	C	14,00	0,00	14,00	2,00	12,00	14,00
Adjoint administratifs principal 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratifs principal 2eme classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	21,00	0,00	21,00	7,00	14,00	21,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
DGA	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
DGS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteurs	B	18,00	0,00	18,00	1,00	17,00	18,00
Rédacteurs principal de 2eme classe	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		56,00	0,00	56,00	28,00	28,00	56,00
Adjoint technique	C	31,00	0,00	31,00	8,00	23,00	31,00
Adjoint technique principal de 1er classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Adjoint technique principal de 2eme classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maitrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		105,00	0,00	105,00	61,00	44,00	105,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent social	C	46,00	0,00	46,00	23,00	23,00	46,00
Agent social principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Auxilaire de puériculture de classe supérieure	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Auxilaire de puériculture de classe normale	C	22,00	0,00	22,00	10,00	12,00	22,00
Educatrice de jeunes enfants	A	8,00	0,00	8,00	2,00	6,00	8,00
Infirmière	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Puéricultrice	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint d'animation	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint d'animation principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2eme classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		234,00	0,00	234,00	114,00	120,00	234,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 38 rue Georges de Mestral 74160 ARCHAMPS (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
31/12/2022 -	CENTRALE VILLAGEOISES FAUCIGNY			43 500,00
19/04/2023 -	CENTRALE VILLAGEOISES FAUCIGNY			30 000,00
22/08/2024 -	SCIC CEINTURE VERTE DE HAUTE-SAVOIE			20 000,00
31/12/2025 -	SOCIÉTÉ PUBLIQUE DES ÉNERGIES DU GENEVOIS FRANCAIS			9 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
16/03/2016 - Opération Le Flower - Acquisition de 2 logements Route de Bellegarde. à VALLEIRY	HAUTE-SAVOIE HABITAT			58 446,00
16/03/2016 - Opération Le Flower - Acquisition de 2 logements Route de Bellegarde. à VALLEIRY	HAUTE-SAVOIE HABITAT			83 851,50
26/04/2018 - Ecoparc de Cervonnex	TERACTEM			4 960 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 749 502,92
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 876 672,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-5 626 175,74

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	7 097 604,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-5 626 175,74
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 471 428,81

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	718 000,00	714 825,90	6 825 998,95	7 540 824,85
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	6 251 941,96	2 512 931,92	2 761 673,50	5 274 605,42
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 533 941,96	1 798 106,02	-4 064 325,45	-2 266 219,43
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 749 502,92			-2 749 502,92
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	7 097 604,55	7 097 604,55		7 097 604,55
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	4 348 101,63			4 348 101,63
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 081 882,20

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026



ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		718 000,00	I 714 825,90
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		667 000,00	664 590,25
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	667 000,00	664 590,25
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		51 000,00	50 235,65
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	51 000,00	50 235,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 251 941,96	III 2 512 931,92
Ressources propres externes de l'année (a)		1 712 570,00	1 311 182,47
10222	FCTVA	1 400 000,00	998 639,26
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	223 570,00	223 543,21
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	89 000,00	89 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 539 371,96	1 201 749,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	55 907,00	55 907,00
28033	Frais d'insertion	864,00	864,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 622,13	1 622,13
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	26 700,00	26 700,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	14 401,81	14 401,81
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	338,00	338,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	193 589,67	193 589,67
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	17 400,00	17 400,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	213 250,83	213 250,83
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	5 240,00	5 240,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
280422	Privé - Bâtiments et installations	39 577,28	39 577,28
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 207,12	5 207,12
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 605,00	2 605,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 567,71	4 567,71
281318	Autres bâtiments publics	5 516,96	5 516,96
281321	Immeubles de rapport	114 767,27	114 767,27
281351	Bâtiments publics	79 753,69	79 753,69
28152	Installations de voirie	22 266,36	22 266,36
281532	Réseaux d'assainissement	2 712,00	2 712,00
281534	Réseaux d'électrification	701,00	701,00
281538	Autres réseaux	306,60	306,60
2815731	Matériel roulant	46 964,34	46 964,34
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	102 221,51	102 221,51
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 823,00	6 823,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	322,80	322,80
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	2 779,20	2 779,20
28181	Installations générales, aménagt divers	590,00	590,00
281828	Autres matériels de transport	117 602,49	117 602,49
281838	Autre matériel informatique	53 234,04	53 234,04
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 483,23	17 483,23
28188	Autres immo. corporelles	94 684,96	46 434,41
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 159 371,96	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	1 420 833,36	0,00	1 420 833,36	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	502 708,52	0,00	502 708,52	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	12 042,00	0,00	12 042,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	1 045 759,79	0,00	1 045 759,79	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	449 873,54	0,00	449 873,54	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	38 556,00	0,00	38 556,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	168 919,79	0,00	168 919,79	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	513 554,85	0,00	513 554,85	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 261 950,04	0,00	6 261 950,04	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		10 423 197,89	0,00	10 423 197,89	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	1 420 833,36	169 646,80	1 053 950,52	0,00	197 236,04
A110	Autres immobilisations incorporelles	502 708,52	0,00	107 836,50	0,00	394 872,02
A115	Immobilisations incorporelles en cours	12 042,00	12 042,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	1 045 759,79	7 901,77	0,00	0,00	1 037 858,02
A125	Constructions	449 873,54	0,00	0,00	0,00	449 873,54
A130	Réseaux et installations de voirie	38 556,00	0,00	38 556,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	168 919,79	0,00	34 363,20	0,00	134 556,59
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	513 554,85	74 237,12	431 864,44	0,00	7 453,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 261 950,04	5 563 850,33	0,00	0,00	698 099,71
A165	Immobilisations financières	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		10 423 197,89	5 827 678,02	1 666 570,66	0,00	2 928 949,21

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	1 420 833,36	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	502 708,52	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	12 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	1 045 759,79	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	449 873,54	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	38 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	168 919,79	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	513 554,85	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 261 950,04	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		10 423 197,89	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	1 420 833,36	0,00	1 053 950,52	0,00	366 882,84
A110	Autres immobilisations incorporelles	502 708,52	0,00	107 836,50	0,00	394 872,02
A115	Immobilisations incorporelles en cours	12 042,00	12 042,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	1 045 759,79	7 901,77	0,00	0,00	1 037 858,02
A125	Constructions	449 873,54	0,00	0,00	0,00	449 873,54
A130	Réseaux et installations de voirie	38 556,00	0,00	38 556,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	168 919,79	0,00	34 363,20	0,00	134 556,59
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	513 554,85	74 237,12	431 864,44	0,00	7 453,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 261 950,04	5 563 850,33	0,00	0,00	698 099,71
A165	Immobilisations financières	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		10 423 197,89	5 658 031,22	1 666 570,66	0,00	3 098 596,01

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION****C3.2****Présentation agrégée par fonction**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	LOYER ENTREPRISES CHABLE			LOCATION LOCAUX PRO

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT

D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		5 917,48
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 917,48
Acquisitions d'immobilisations		493 506,51
2031	FRAIS D'ÉTUDES	3 300,00
2033	FRAIS D'INSERTION	864,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	4 842,00
215731	MATERIEL ROULANT	34 363,20
215738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	128 239,55
21828	AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT	318 272,98
21838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE	3 624,78
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		499 423,99
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		499 423,99

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		90 799,00
1318	AUTRES SUBVENTIONS AMORTISSABLES	0,00
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	90 799,00
1328	AUTRES SUBV. D'INVESTISSEMENT RATTACHÉES AUX ACTIF	0,00
Autres recettes éventuelles		0,00

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026

ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF

S²LO

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		90 799,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		90 799,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM -
FONCTIONNEMENT

D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	4 664 776,01
60226	ACHATS STOCKÉS - HABILLEMENT ET VÊTEMENTS DE TRAVA	0,00
60611	FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU ET ASSAINISSEMENT	2 487,42
60612	FOURNITURES NON STOCKABLES - ENERGIE - ELECTRICITÉ	13 767,41
60622	CARBURANTS	232 310,83
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	3 583,61
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	13 472,37
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	11 359,33
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	5 345,70
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	31 856,22
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	127,64
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3 762 737,67
61351	LOCATIONS MATÉRIEL ROULANT	16 932,41
61358	AUTRES - LOCATIONS MOBOLIERES	70 265,57
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BÂTIMENTS PUBLICS	8 075,21
615231	VOIRIES	17 386,59
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR MATERIEL ROULANT	361 584,69
61558	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS MOBILIERES	43 821,49
6156	MAINTENANCE	16 199,10
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	806,52
6168	AUTRES	2 133,29
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	6 615,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	47,80
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	20 362,50
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	0,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00
6228	HONORAIRES DIVERS	0,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	0,00
6234	RECEPTIONS	2 488,25
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	2 892,68

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
6238	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES - DIV	67,46
6251	VOYAGES, DÉPLACEMENTS ET MISSIONS	495,77
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 692,22
6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	2 999,22
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 922,73
62875	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GF	1 260,31
6355	TAXES ET IMPÔTS SUR LES VÉHICULES	5 679,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 655 523,59
6218	AUTRE PERSONNEL EXTÉRIEUR	227 472,85
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	6 323,68
6332	COTISATIONS VERSÉES AU F.N.A.L.	4 208,49
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDGFPT	21 546,88
64111	PERSONNEL TITULAIRE - RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	402 613,78
64112	PERSONNEL TITULAIRE - SFT ET INDEMNITÉ DE RÉSIDENC	16 215,12
64113	PERSONNEL TITULAIRE - NBI	2 639,98
64118	PERSONNEL TITULAIRE - AUTRES INDEMNITÉS	131 143,95
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE - RÉMUNÉRATIONS	440 952,73
64132	PERSONNEL NON TITULAIRE - SFT ET INDEMNITÉ DE RÉSI	13 065,64
6451	COTISATIONS À L'U.R.S.S.A.F.	194 533,92
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	161 721,62
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	17 688,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	13 798,67
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 598,28
65	Autres charges de gestion courante	396,00
65811	DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	216,00
6584	AMENDES FISCALES ET PENALES	180,00
66	Charges financières	3 863,23
66111	INTÉRÊTS RÉGLÉS À L'ÉCHÉANCE	3 863,23
67	Charges spécifiques	0,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
73918	AUTRES REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR FISCALITÉ	0,00
Total des dépenses réelles		6 324 558,83
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		6 324 558,83

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		7 140 705,00
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	15 322,00
73133	TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMIL	7 125 383,00
Dotations et participations reçues		56 654,22
747888	AUTRES	56 654,22
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		617 852,86
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	154 332,24
7018	AUTRES VENTES DE PRODUITS FINIS	15,00
70612	REDEVANCE SPÉCIALE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES	107 793,00
706888	AUTRES - FACTURATION DES PROFESSIONNELS	43 289,24
7078	AUTRES MARCHANDISES	3 235,00
75	Autres produits de gestion courante	448 179,30
75888	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	448 179,30
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	1 703,32
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	1 703,32
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	13 638,00
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	13 638,00
Total des recettes réelles		7 815 212,08
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		7 815 212,08

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026



ID : 074-247400690-20260622-C260622FIN081-BF